



QUESTIONS-RÉPONSES

AMERICAN SELECT FUND (OEIC)

En quoi consistent les changements effectués ?

Nous avons décidé d'apporter des modifications aux objectifs et à la politique d'investissement du Fonds.

Selon la politique d'investissement actuelle, le Fonds investit uniquement dans des entreprises domiciliées en Amérique du Nord ou qui y exercent une part importante de leur activité.

Désireux d'être plus proches de la façon dont le Fonds investit au jour le jour, nous avons décidé de modifier cette description. La nouvelle formulation indiquera clairement qu'au moins 75% du Fonds sera investi dans des entreprises installées aux Etats-Unis ou qui y exercent une part importante de leur activité. Parallèlement, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 25% du Fonds dans des entreprises non américaines.

Quels sont les changements apportés aux objectifs et à la politique d'investissement ?

Objectifs et politique d'investissement actuels	Objectifs et politique d'investissement futurs
<p>Le Fonds vise l'appréciation du capital investi.</p> <p>La politique d'investissement de l'AH consiste à investir les actifs du Fonds dans des entreprises domiciliées en Amérique du Nord ou qui y exercent une part importante de leur activité.</p> <p>Il peut notamment s'agir de petites entreprises ou de jeunes entreprises en croissance, de cibles potentielles de rachat ou de fusion, d'entités dont l'équipe dirigeante vient de changer ou de sociétés d'exploration. Les investissements ne seront pas axés sur des domaines spécifiques.</p> <p>L'approche adoptée pour la sélection de titres permet à l'AH de prendre des positions importantes sur des titres ou des secteurs, ce qui peut engendrer une volatilité accrue. »</p> <p>(N.B. : le terme « Administrateur habilité » (AH) désigne une entreprise ou une personne habilitée à gérer des fonds de type OEIC, catégorie à laquelle appartient l'American Select Fund).</p>	<p>« Le Fonds vise à dégager une croissance du capital supérieure à la moyenne sur le long terme. Il entend ainsi surperformer l'indice S&P 500, après déduction des frais, sur des périodes de trois ans glissants.</p> <p>Géré de manière active, le Fonds investira au moins 75% de ses actifs dans un portefeuille concentré d'actions d'entreprises domiciliées aux Etats-Unis d'Amérique ou qui y exercent une part importante de leur activité.</p> <p>Il sélectionnera les actions pour lesquelles le gérant est convaincu qu'elles ne reflètent pas bien les perspectives de l'entreprise. Ces entreprises pourront être issues de tous les domaines ou secteurs économiques, la pondération des secteurs et des actions étant choisie par le gérant. Aucun critère de taille n'est précisé, mais l'investissement sera plutôt axé sur les grandes entreprises, notamment celles qui appartiennent au S&P 500.</p> <p>Il s'agit d'un indice boursier américain, qui regroupe environ 500 des plus grandes entreprises cotées à la New York Stock Exchange ou au NASDAQ. Il constituera une référence pertinente pour évaluer la performance du Fonds dans la durée.</p> <p>Le nombre de positions, actions de sociétés hors indice incluses, ne dépassera généralement pas les 60 entreprises. Le Fonds pourra ponctuellement investir dans d'autres valeurs mobilières (notamment dans des obligations) si cela semble justifié.</p> <p>Il pourra également détenir des instruments du marché monétaire, à la fois directement et indirectement (c'est-à-dire par le biais d'organismes de placement collectif), des dépôts, des liquidités et des quasi-liquidités.</p> <p>Le Fonds n'est pas autorisé à se positionner sur des instruments dérivés à des fins d'investissement, mais pourra y recourir pour réduire le risque ou améliorer l'efficacité de sa gestion.</p>

Pourquoi ces modifications ?

La nouvelle politique reflète mieux l'accent mis par le gérant sur le marché américain et l'indice de référence du Fonds, le S&P 500. Elle offre également au gérant la possibilité d'investir dans des entreprises qui ne sont pas domiciliées aux États-Unis ou qui n'y exercent pas d'activité importante. De plus, le Fonds pourra détenir des titres obligataires et des instruments du marché monétaire, par exemple des dépôts, des liquidités ou des quasi-liquidités (c'est-à-dire des actifs qui peuvent être convertis rapidement en liquidités).

Nous profitons également de cette occasion pour reformuler les objectifs et la politique d'investissement du Fonds dans un langage plus clair, afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre comment il est géré. Il s'agit d'une démarche que nous menons pour tous les fonds de notre gamme.

Ces modifications n'auront aucune incidence sur la manière dont le Fonds est actuellement géré. Par ailleurs, elles n'entraîneront aucune évolution significative du niveau de risque global du Fonds.

Pourquoi la nouvelle politique est-elle plus longue ?

La Financial Conduct Authority (FCA) recommande aux fonds de donner davantage de détails sur leurs activités et la manière dont ils sont gérés. Pour y parvenir, nous avons dû augmenter la taille de la politique.

A quelle date les changements entreront-ils en vigueur ?

Ces changements seront effectifs le 15 avril 2019.

La manière dont le Fonds est géré va-t-elle changer ?

Non, ces changements n'auront aucune incidence sur la manière dont le Fonds est géré.

Le profil de risque du Fonds va-t-il évoluer ?

Non, les modifications n'entraîneront pas de changement du profil de risque du Fonds.

Les commissions de gestion vont-elles changer à la suite des modifications ?

Non, ces changements n'affecteront en rien les commissions que vous payez.

Que faire si je n'approuve pas ces modifications ?

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez demander le rachat de vos actions ou les échanger gratuitement contre des titres d'un autre fonds Threadneedle.

Attention : le rachat ou l'échange sont susceptibles d'être considérés comme une cession du point de vue de la fiscalité des plus-values.

Notre gamme de fonds OEIC est détaillée dans les prospectus, qui sont disponibles sur columbiathreadneedle.com.

Où puis-je obtenir des informations supplémentaires ?

Des informations supplémentaires et un livret de Questions-Réponses sont disponibles sur notre site Internet : columbiathreadneedle.com/changes. En cas d'incertitudes concernant les détails de la modification apportée à la politique d'investissement ou pour toute demande de renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe peut être contactée du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 au +352 46 40 10 7020*.

*les appels peuvent être enregistrés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
[COLUMBIATHREADNEEDLE.COM/CHANGES](https://columbiathreadneedle.com/changes)